

ÉTUDES LÉPIDOPTÉROLOGIQUES (XII) (1).

Contributions à la connaissance des **PARNASSIUS** Latreille

(3<sup>e</sup> partie).

Par Henri TESTOUT (Lyon).

IV. — Nouvelle race de **PARNASSIUS APOLLO L.**  
dans les Alpes françaises.

Dans un précédent Mémoire (*Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, 11, (9-10), 1942), en étudiant la répartition dans les Alpes françaises des races de *Parnassius apollo* décrites actuellement, nous avons montré combien cette distribution était encore mal connue.

Une question fort complexe à mettre au point que nous avons déjà signalée est celle de la ssp. *debilis* de Fruhstorfer (omise dans le Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique de L'HOMME), que non seulement cet auteur place dans des régions de nature très différente, mais qu'il indique lui-même comme ayant un caractère polymorphe.

FRUHSTORFER a décrit, à n'en pas douter, sa race d'après des exemplaires qu'il a eu sous les yeux des Alpes de la région du Mont-Cenis et de Moutiers. En effet, nous avons pu voir un millier des spécimens de ces localités et de la Haute-Maurienne, provenant soit de nos chasses, soit de celles de M. Claudius CÔTE, qui présentent très nettement les caractères que cet auteur indique pour *debilis*, caractères confirmés et complétés par BOLLOW (*in* SEITZ, I, *Suppl.*, p. 68, 1929), assez proches de *substitutus* et que l'on peut considérer toute cette région comme habitée par la ssp. *debilis*.

Par contre, ceux de la région plus septentrionale des lacs de la Savoie et de la Haute-Savoie, pour lesquels FRUHSTORFER dit qu'ils se rapprochent du spécimen figuré par OBERTHÜR en 1913 (*Et. Lépid. comp.*, 8, p. 73, pl. CCXIII, fig. 1925), apparentés à *nivatus*, sont nettement différents et il n'est pas possible de les assimiler à *debilis*, sans créer une confusion entre ces formes encore mal définies.

Voici les indications d'OBERTHÜR sur cet exemplaire : « Je fais figurer sous le n° 1925, de la pl. CCXIII, un ♂ que j'ai pris en Haute-Savoie, dans le val du Fier, non loin de la petite ville de Rumilly. C'était à basse altitude. Les points noirs sont gros ; aux ailes supérieures, des traces rouges pupillent les taches noires extracellulaires ; les taches rouges des ailes inférieures sont grandes, d'une teinte orangée ; le fond des ailes est d'un blanc un peu jaunâtre. Il n'y a pas grande différence entre l'*Apollo* du Doubs et celui des gorges du Fier, en Haute-Savoie. »

Un matériel abondant de cette région des lacs savoyards que nous avons pu comparer avec ceux de la Maurienne, montre un ensemble de caractères qui nous semble suffisant pour nous permettre la séparation de ces deux races déjà présentée par FRUHSTORFER et dont nous allons donner une description comparée (2).

(1) Voir XI, in *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, XVI, (4), p. 67, avril 1947.

(2) Nous remercions ici très vivement notre collègue M. PRIMOT, de la Conservation des Eaux et Forêts d'Annecy, pour les nombreux spécimens d'*apollo* qu'il nous a si amicalement recherchés dans ces régions de la Haute-Savoie.

1. *Parnassius apollo* ssp. *debilis* Fruhstorfer 1921.

*P. apollo* v. *debilis* [part] Fruhstorfer, *Ent. Anz.*, I, p. 144 (non 77), 1921. — BRYK in JUNK, *Cat. Lep.*, pars 27, p. 115, 1922. — BOLLOW in SEITZ, *Gross. Schm. d. Erde, Suppl.*, I, p. 68, 1929. — TESTOUT, *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, 11, (9), pp. 133-137, 1942.

♂. — Taille assez petite, ailes arrondies, peu écaillées.

*Ailes ant.* : bordure marginale étroite, diffuse vers le bord int. Bande submarg. étroite, assez diffuse, à peine déviée vers 5 et atteignant presque toujours 2, parfois même 1. Tache médiocellulaire arrondie, celle de l'extrémité de la cellule plus carrée, taches costales souvent réunies, celle du bord int. plus arrondie.

*Ailes post.* : écaillage blanc plus marqué. Ocelles petits et de même taille, arrondis, cercle noir mince, pupille blanche peu marquée ou absente. Taches anales minces réunies. Bord abdominal fortement écaillé de noir. Cellule également envahie et entourée de noir. Bande submarginale à peine visible.

♀. — Mêmes caractères que le ♂, mais plus sombre, toutes les taches plus fortes. Aux ant. la bande submarg. notablement plus large. Aux post. ocelles plus grands, très généralement pupillés. Bord abdominal très étendu.

TYPES : Alpes du Mont-Cenis (Savoie), (H. FRUHSTORFER).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE : Savoie : Col de la Madeleine, 1750 m., ♂♂♀♀, 12-VIII-1925 (TESTOUT), 20 au 23-VIII-1935 (Cl. Côte). — Lanslevillard, 1600 m. ♂♂♀♀, 7-VIII-1925 (TESTOUT), 1 au 23-VII-1934 (Cl. Côte). — Bessans, 1750 m. ♂♂♀♀, 6-VIII-1925 (TESTOUT), 1 au 23-VII-1934 (Cl. Côte). — Bramans, 1300 m. ♂♂♀♀, 10-VIII-1925 (TESTOUT).

Des exemplaires de ces quatre localités figurent au Muséum de Paris (leg. TESTOUT) sub nomine *substitutus* Rths.

Route de l'Arc à Bramans, 23-VII-1935 (Cl. Côte).

Les aberrations sont fréquentes dans cette race, surtout chez les ♀♀. Dans la Collection Côte figurent une vingtaine de formes individuelles différentes de ces localités qu'il n'est pas possible d'énumérer ici.

Diffère de *substitutus* de l'Oisans par sa taille plus grande, les ailes moins bien écaillées, aspect plus grisâtre, taches plus étendues et moins fortement marquées. Ocelles rouges plus grands, cercle moins épais.

♀, également plus grande, taches toutes nettement plus larges.

2. *Parnassius apollo* ssp. *anneciensis* nova.

*P. apollo* Oberthür, 1913, *Et. Lépid. comp.* 8, p. 73, pl. CCXIII, fig. 1925.

*P. apollo* v. *debilis* [part]. Fruhstorfer, 1921, *Ent. Anz.*, p. 144. — BRYK in JUNK, *Cat. Lep.* pars 27, p. 115, 1923. — BOLLOW in SEITZ, *Gross-Schm. d. Erde, Suppl.* I, p. 68, 1929. — TESTOUT, *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, 11, (9), pp. 133-137, 1942.

Semblable à l'exemplaire figuré par OBERTHÜR (1913). Taille plus grande que *debilis*, aspect plus blanc, apex légèrement moins allongé, partie anté-apicale plus courbée.

♂. — *Ailes ant.* : bordure marginale assez large, bande submarg. plus continue, la déviation vers 5 très faible et s'arrêtant entre 2 et 1. Taches cellulaires nettement plus petites, taches costales bien marquées.

*Ailes post.* : ocelles plus grands, largement pupillés de blanc, cercle noir assez fort, bande submarg. visible ; marge ayant souvent des semis d'écaillures noirâtres.

♀. — Toutes les taches plus fortement marquées que chez le ♂, surtout les taches costales. Ocelles bien plus larges que dans *debilis*.

HOLOTYPE : ♂, Thônes (Haute-Savoie), vers 1000 m., 18-VII-1912 (TESTOUT).

ALLOTYPE : ♀, *idem* (TESTOUT).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE : *Haute-Savoie* : Thônes, alpages de Montremont, 1100 m, ♂, 19-VII-1946 (PRIMOT). — Val de Fier, près Rumilly (Coll. OBERTHÜR). — Saint-Ruph, 1300 m., 3-VII-1946, ♂♂♀♀ (PRIMOT). — Col de Tannié, Scithenex, ♂♂♀♀, 10-VII-1946 (PRIMOT). — Thorens, 18-VII-1911 (H. FRUHSTORFER). — Mont-Baron, 17-VII-1946 (H. FRUHSTORFER). — Vallée du Giffre, Tanninges (H. FRUHSTORFER).

*Savoie* : Moutiers, 15-VII-1909 (BLACHIER, Coll. FRUHSTORFER). — Col de Tannié, Vérens, ♂♂♀♀, 10-VII-1946 (PRIMOT). — Col du Chat, 640 m., VII-VIII-1942, 1943, 1945, ♂♂♀♀ (Cl. CÔTE).

AFFINITÉS : Diffère de *salevianus* par sa plus grande taille, aux ailes ant. bande marginale plus étroite, tache du bord int. plus grande. Ocelles des post. plus gros.

Diffère de *nivatus* par sa taille un peu plus grande, aspect moins blanc, toutes les bandes et taches plus nettement marquées, taches costales bien plus larges. Ailes post. avec ocelles plus grands, mieux pupillés, bande submarg. présente et bien marquée. Cercle noir des ocelles nettement plus large.

Diffère de *valesiacus* par sa taille plus grande. Aux ailes ant. la bordure transparente bien plus étroite, la bande submarginale plus large et mieux marquée ; taches costales bien plus fortes. Ailes post. avec ocelles plus larges, écaillage basal bien plus noir ; bande submarg. mieux marquée ainsi que la marge.

RÉPARTITION : A l'ouest, dans la Savoie, au col du Chat, cette forme recueillie par M. CÔTE se rencontre assez près des localités les plus méridionales de *nivatus* découvertes par M. TERREAUX en 1942 à Innimond et séparées seulement par la vallée du Rhône.

Toutefois ces spécimens de *nivatus* de l'Ain diffèrent assez sensiblement des exemplaires typiques de cette race que l'on trouve dans le Jura Bernois, beaucoup plus grands, plus fortement écaillés avec des taches et des ocelles plus forts. Il semble donc que les spécimens d'Innimond forment une transition avec les exemplaires de la race *anneciensis* que nous venons de décrire.

Au sud-est, elle est remplacée par la ssp. *debilis*, sans qu'il soit possible de préciser pour le moment les limites de cette séparation et au sud-ouest, elle rencontre la ssp. *vercorcius* dans le massif de la Grande-Chartreuse.

A l'est, cette race semble s'arrêter vers la région de Saint-Gervais, car une série d'*apollo* capturée à Servoz par M. PRIMOT (16-VII-1946) est assez différente et présente déjà les caractères des formes plus grises de la vallée de Chamonix, qu'il faut apparenter à *valesiacus*.

Au nord, elle est limitée par la forme *salevianus*, localisée au Mont-Salève et à ses abords immédiats et dans le Chablais, elle est remplacée par la ssp. *valesiacus* du Valais Suisse qui s'étend sur le nord de la Haute-Savoie, race pour laquelle nous étudierons la répartition dans une prochaine étude.

V. — *Nouvelle forme individuelle de la ssp. DEBILIS Frhst. dans la Savoie.*

Ailes antérieures avec la bande submarginale diffuse et très atténuée entre 1 et 4, puis de 4 à la costa. Elle est remplacée dans chaque espace

internervural par une tache ovale d'écaillés noirâtres confluentes les unes aux autres.

*P. apollo debilis* f. ind. *juncta* nova.

HOLOTYPE : 1 ♂, Bonneval-sur-Arc, 1800 m. (Savoie), 12-VIII-1925. (TESTOUT).

#### VI. — Sur la race *WISKOTTI* Oberthür.

En ce qui concerne la forme *wiskotti*, LE CERF et ACHERAY (*Rev. Franç. de Lépid.*, IX, 26-V-1939) ont démontré que ce nom ne pouvait s'appliquer qu'à des exemplaires de l'Île de Gothland en Suède.

Ces auteurs n'ayant malheureusement pas terminé leur étude, M. RÜTMEYER a repris entièrement cette question (*Mitt. d. Schweiz Ent. Ges.*, XIX, (1), juillet 1943) et a conclu en nommant *sequanus* la race des *apollo* de la Franche-Comté (3).

Présenté à la Section Entomologique, en sa séance du 14 juin 1947.

### AUTOUR DU MONT MONNET (785 m.) RHÔNE ET LOIRE

#### Aperçu de la flore

Par M. J. MERIT.

Feu O. MEYRAN, notre vénéré collègue, nous conseillait jadis d'explorer la région comprise entre Gier et Rhône, au nord-est du Mont Pilat, peu visitée par les botanistes. Mais, pour quelles raisons ? Peut-être la pauvreté de sa flore en espèces rares. MAGNIN, dans « La Végétation de la Région Lyonnaise et de la partie moyenne du Bassin du Rhône » (1886), ne la mentionne pas, quoiqu'elle se trouve effectivement dans l'orbite de la Région Lyonnaise (30 kilomètres à vol d'oiseau). De même CARIOT et SAINT LAGER, dans la « Flore descriptive du Bassin moyen du Rhône et de la Loire », citent la côte du Rhône, le Mont Pilat et la vallée du Gier. Mais l'intérieur du triangle est passé sous silence.

Cette région est d'accès facile. Elle s'étend sur les communes des Haies, Longes, Sainte-Croix, Pavezin, Chuyer et La Chapelle-Villars. Elle va de 148 m. d'altitude au niveau du Rhône, à Condrieu, à 785 m. au Mont Monnet. Une digitation du Mont Pilat S.-O.-N.-E. la traverse, s'étendant à Loire (Rhône) et à Chasse-sur-Rhône (Isère) où le cristallin est encore apparent en de nombreux points. Fortement redressée au-dessus du plateau qui termine la Côte du Rhône, elle culmine à 890 m. au Crêt de Boucharny, 785 m. au Mont Monnet, 540 m. au Signal de la Peaume, 418 m., à Croix-le-Pont, à Loire. Des cols découpent la chaîne en sommets bien individualisés : cols de la Croix-de-Montvieux (810 m.), de Pavezin (652 m.), de Grenouze (646 m.), à Chassenoud (566 m.) et enfin la large baisse du Col du Pilon. P. VANEL, dans son livre du Mont Pilat, l'appelle « La Route des Aigles ». Image poétique des cimes. L'esprit évoque déjà les grandes montagnes d'en face, les Alpes. De beaux rapaces planant au-dessus des rochers, ailes largement étendues, n'y sont point rares.

Ce pays, physiquement tourmenté — en quelques 5 kilomètres on s'élève de 148 m. à 785 m. — est de même nature géologique que le Mont Pilat. Granites, gneiss et micachistes forment un socle sur lequel reposent quelquefois des terrasses de sédiments erratiques près du Rhône et du Gier. Le ruissellement est intense, les vents violents et froids. Toutes ces coïncidences forment un sol sec ; elles peuvent expliquer une flore phanérogamique pauvre, au moins en raretés ou plantes remarquables, mais non dénuée d'intérêt. Les mycologues y trouvent, par contre, la riche flore fongique de la silice, dont il serait aussi d'un bel intérêt de faire l'inventaire pour la géographie botanique des champignons, la détermination de leurs aires et leur biologie.

Des circonstances nées de la guerre ont favorisé mes visites à ce pays de lumière, aux immenses horizons que borne seule la chaîne des Alpes, étendue des montagnes du Diois, du Mont Angèle, aux Dents du Midi, sur le Léman. Assez pauvre pays au demeurant, dépourvu d'eau. Aucune

(3) Notre savant collègue M. RÜTMEYER a bien voulu nous communiquer de nombreux et importants renseignements concernant les races suisses d'*apollo* et l'état de leur distribution actuellement connue. Nous lui en sommes très vivement reconnaissant.